

VIN DE FRANCE 2022

« REGALADE »

Domaine La Bosque



Situation : Le domaine La Bosque est situé sur l'aire d'appellation Saint-Chinian, dans le village de Cessenon. On retrouve à sa tête deux jeunes vignerons trentenaires, Olivia et Maxime CALAS. Ils se sont installés en 2017 après avoir été formés chez Marc Valette grand vigneron de l'appellation. Aujourd'hui le domaine possède 8 hectares sur les côteaux de schiste du hameau de la Bosque.

Olivia et Maxime sont engagés dans une démarche d'agriculture responsable et d'élaboration de vins de terroir respectant la diversité des sols. Les premiers millésimes sont déjà très prometteurs ! Un domaine à suivre...

Encépagement : Cinsault 100%

Terroir : Schiste

Température de Service : 15°C

Potentiel de Garde : A déguster sur la jeunesse des arômes

Observations : Une cuvée au style très élégant, représentative de son cépage : le Cinsault. De plus en plus souvent vinifié seul, ce cépage produit des vins élégant et digeste, marqué par une belle acidité désaltérante. Ce « Régalade » ne déroge pas à la règle : un vin salivant, onctueux aux parfums sauvages de la garrigue.



Quelques accords gourmands : Satay de volaille, escalope de veau sautée au thym, raviolis de canard...

La Cave de Longchamp - 72 rue Georges Lafont 44300 NANTES

☎ : 02 40 59 13 14

E-Mail : accueil@cave-de-longchamp.com - www.cave-de-longchamp.com